



DIRECTIVES AFRICAINES POUR L'ELABORATION DE POLITIQUES D'ASSAINISSEMENT

BRIEFING POUR LES MÉDIAS

Photo Credit: *WaterAid/Ernest
Randriarimalala*

CONTEXTE



Depuis sa création en 2002, le Conseil des Ministres Africains chargés de l'Eau (AMCOW) sert principalement de plateforme pour réunir les parties prenantes du secteur de l'eau et de l'assainissement sur le continent. L'AMCOW fournit une orientation et mène le plaidoyer politique en faveur de la croissance et de l'amélioration du secteur pour une gestion durable des ressources en eau et de l'assainissement du continent.

La Déclaration des Chefs d'Etat de Sharm El Sheikh de 2008, entre autres, charge l'AMCOW d'aider les Etats Membres à développer des plans, des politiques et des stratégies pour accélérer la réalisation de l'eau et de l'assainissement pour tous en Afrique (Assembly/AU/Dec.(XI)).

La Déclaration ministérielle de Ngor de 2015 à AfricaSan4 exhorte également les Etats Membres à développer des stratégies pour atteindre l'accès universel à des services d'hygiène et d'assainissement adéquats et durables, ainsi qu'à éliminer la défécation à l'air libre d'ici 2030.

Conformément à ce mandat, et afin d'aider les Etats Membres à accélérer les progrès vers la réalisation de l'ODD 6.2 et de ses cibles, l'AMCOW a entrepris le développement des Directives Africaines pour l'Elaboration de Politiques d'Assainissement (ASPG).

L'élaboration des ASPG étant terminée, leur lancement est prévu pour le 10 juin 2021.

Faits essentiels sur l'assainissement

Plus de **200 millions de personnes** en Afrique Subsaharienne n'ont pas accès à des toilettes.

Plus de **80% des excréments humains** sont déversés sans traitement dans l'environnement.

Plus de **500 millions de personnes** utilisent des toilettes non hygiéniques.

Le « statu quo » ne permet pas d'assurer un assainissement sûr. Rien qu'en Afrique subsaharienne, plus de la moitié de la population utilise des toilettes non hygiéniques. Les services d'assainissement ne suivent pas la croissance démographique, en fait, le nombre de personnes utilisant des services d'assainissement inadéquats augmente. Entre 2000 et 2017, le nombre de personnes ne disposant pas de toilettes ou utilisant des installations sanitaires non hygiéniques a augmenté de 125 millions, et le nombre de personnes ne disposant pas d'une gestion sûre des excréments a augmenté de 285 millions.



Les Directives Africaines pour l'Elaboration de Politiques d'Assainissement (ASPG)

Les ASPG sont un ensemble de Directives Elaborées par l'AMCOW en collaboration avec les États Membres et d'autres partenaires du secteur de l'eau et de l'assainissement en Afrique.

Les Directives sont un ensemble de processus par étapes pour développer une nouvelle politique ou mettre à jour une politique d'assainissement.

Elles constituent la norme minimale pour le développement d'une politique d'assainissement en vue de réaliser l'accès à un assainissement et une hygiène durable.

Le processus de développement a impliqué une consultation rigoureuse avec les États Membres, les décideurs en matière d'assainissement et diverses parties prenantes à travers le continent africain. La nécessité de l'ASPG a été conceptualisée en 2017 après qu'un soutien initial à l'élaboration d'une politique d'assainissement dans quatre pays ait révélé que d'énormes efforts étaient nécessaires pour un tel soutien individuel par pays.

Cet effort initial a incité l'AMCOW à mener une analyse plus approfondie des politiques et stratégies nationales d'assainissement dans 26 pays en 2019.

Les résultats de cette évaluation ont indiqué qu'aucun des 26 pays n'avait de politique d'assainissement qui abordait de manière adéquate les éléments fondamentaux de l'environnement favorable à l'assainissement nécessaire pour accélérer l'amélioration. Notamment, l'évaluation a révélé que cinq ans après le début de l'ère des Objectifs de Développement Durable (ODD), près de 61% des politiques étaient encore axées sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Cela a donc appelé à l'élaboration de Directives conformes aux normes pour soutenir l'examen et la révision des politiques afin de répondre aux objectifs continentaux et mondiaux en matière d'assainissement et d'accélérer l'accès universel à un assainissement géré en toute sécurité et l'éradication de la défécation en plein air.

C'est dans ce contexte que l'ASPG a été développé.

L'objectif primordial de l'ASPG est d'aider à améliorer le paysage de l'assainissement et l'environnement favorable du continent africain et des États Membres, afin de mieux guider la mise en œuvre accélérée de leurs plans en vue de réaliser les engagements ministériels de Ngor 2015 et les Objectifs de Développement Durable (ODD), en particulier l'ODD 6.2 d'ici 2030.



Lancement des Directives Africaines pour l'Elaboration de Politiques d'Assainissement

Le Conseil des Ministres Africains chargés de l'Eau (AMCOW) lancera les Directives Africaines pour l'Elaboration de Politiques d'Assainissement (ASPG) le **10 juin 2021** de 15h à 17h, heure de Lagos. Ce lancement sera l'occasion de sensibiliser les parties prenantes dans les États Membres et au-delà, et de générer l'élan nécessaire à l'adoption des ASPG.

Les ASPG seront lancées par S.E. le Président de la République de Namibie. D'autres participants de haut niveau, notamment des Chefs d'État, des Représentants de Gouvernements, des Ministres, des Bailleurs, des Médias et des Organisations de la Société Civile, devraient prendre part au lancement.

Le lancement comprendra une conférence de presse qui commencera 20 minutes après l'événement principal, de 17h20 à 18h heure de Lagos.

À propos de la conférence de presse

La conférence de presse a pour but de s'assurer que les médias sont conscients de l'importance des ASPG, des progrès réalisés et des plans pour le lancement officiel, le déploiement et le soutien des médias pour créer une prise de conscience et un plaidoyer pour l'approbation et la mise en œuvre à haut niveau des ASPG afin d'améliorer l'environnement favorable à l'assainissement et à l'hygiène sur le continent africain.

Format de la réunion

La conférence de presse sera organisée de manière virtuelle. Elle sera interactive afin de permettre une meilleure compréhension des ASPG. Les journalistes auront l'occasion de poser des questions à un panel trié sur le volet.

Date et heure

La conférence de presse aura lieu le 10 juin 2021. Elle se tiendra de 17h20 à 18h, heure de Lagos.

Inscrivez-vous pour le lancement de l'ASPG et la conférence de presse [ici](https://bit.ly/2T7IO28) → <https://bit.ly/2T7IO28>

Suivez AMCOW:

[@amcowafrica](https://twitter.com/amcowafrica)

[@amcowafrica](https://www.facebook.com/amcowafrica)

<https://ng.linkedin.com/company/amcowafrica>

Hashtags

#AfricanSanitationPolicyGuidelines

#ASPG



À propos du Conseil des Ministres Africains Chargés de l'Eau (AMCOW)

L'AMCOW est une institution intergouvernementale, panafricaine et non budgétaire.

AMCOW est un mécanisme d'exécution du Comité technique spécialisé (CTS) sur l'agriculture, le développement rural, l'économie bleue et l'environnement durable (ARBE) de l'Union africaine (UA) sur les questions relatives à l'eau et l'assainissement.

La mission de l'AMCOW est de promouvoir la coopération, la sécurité, le développement social et économique et la réduction de la pauvreté entre les États Membres grâce à la gestion efficace des ressources en eau du continent ; et à la fourniture de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement. L'AMCOW a pour mandat d'assurer un leadership politique dans la mise en œuvre de la Vision Africaine de l'Eau 2025 et les composantes eau de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. Pour plus d'informations, veuillez visiter : <https://www.amcow-online.org/>

Personne de contact pour les médias : Mme Maïmouna Tall Ndiaye | Responsable de la Communication et de la Visibilité | Conseil des Ministres Africains Chargés de l'Eau | Email : mtall@amcow-online.org | +234 816 055 1721 | or +221 77 695 37 93 (WhatsApp).

